RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

[redacted]

ABBY
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 7 rue Saint-Jean
49400 SAUMUR
444 839 740 RCS ANGERS

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE NON GERANTE

DU 01 SEPTEMBRE 2026

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

SORELLA, Société à responsabilité limitée, au capital de 1 000 euros dont le siège social est 16 Rue du Léard, Beaufort en Vallée 49250 BEAUFORT EN ANJOU immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 107 845 018 représentée par EOUZAN Lou, gérante

Propriétaire de la totalité des 750 parts de 1 euros chacune composant le capital social de la Société ABBY,

Associée unique de ladite société,

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

Après avoir pris connaissance du rapport de la Gérante non associée, et devant se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'une cogérante
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIÈRE RESOLUTION - NOMINATION D'UNE COGERANTE

L'associée unique décide de nommer en qualité de cogérante :
Madame Ambre EOUZAN, demeurant [redacted]J, pour une durée indéterminée à compter du 01/09/2026.
Madame Ambre EOUZAN exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.
Madame Ambre EOUZAN est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi et par les statuts aux associés.
Madame Ambre EOUZAN représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.
Madame Ambre EOUZAN a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'était frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

[redacted]

DEUXIÈME DECISION — DELEGATION DE POUVOIRS

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]